

Dans une lettre ouverte adressée au ministre de la Justice ce 30 mars, l'ancien directeur général de la Cameroon Radio Television (CRTV) fait savoir que sa santé n'est plus assurée depuis que des cas de coronavirus ont été enregistrés dans sa cellule. Le journaliste de formation estime que « ce mal mortel » l'attend « au tournant » et pourrait l'emporter depuis qu'« un troisième locataire de la cellule que [je] partage avec huit autres détenus vient d'être testé positif à la Covid-19 et amené à l'hôpital ».

Amadou Vamouké poursuit : « Le deuxième est revenu dans notre cellule en étant porteur de sévères séquelles, avec des douleurs étouffantes à la poitrine. Ce dernier nous a rapporté que le premier, qu'il a laissé à l'hôpital, lui a appris que ses poumons étaient endommagés à 40% ».

Celui qui a dirigé les médias gouvernementaux de 2005 à 2016 profite de cette sortie pour tacler l'insensibilité présumée du ministre de la Justice (Minjustice) à qui échoit la responsabilité des prisons. Amadou Vamouké, selon ses conseils, souffrirait d'une neuropathie sévère qui depuis plusieurs années nécessite une évacuation sanitaire.

« Nous faisons du mieux que nous pouvons pour respecter les mesures barrières », se défend le Minjustice qui rassure sur la sécurité sanitaire dans les prisons où toutes les mesures sont respectées, excepté la distanciation physique « qui est difficile à respecter ». Dans une interview accordée le 26 mars à la CRTV radio, le ministre Laurent Ezzo explique : « nous avons suspendu nos activités socioculturelles. Même nos partenaires habituels ne sont pas autorisés à mener des activités socioculturelles. Le port du masque est obligatoire. »

Il ajoute : « avant toute incarcération, on fait un contrôle pour les gens qui sont déférés par les parquets. Ceux qui sont positifs vont tout de suite dans un centre approprié. Les autres sont gardés trois jours pour qu'on s'assure qu'ils peuvent être incarcérés ».

D'après les chiffres par lui révélés, 699 cas de coronavirus ont été détectés dans 21 prisons où plus de 6000 tests ont été pratiqués depuis le début de l'année. Plus de 200 personnes reçoivent des soins et 2 décès ont déjà été enregistrés.

Le Cameroun compte 71 maisons d'arrêt pour 27 000 prisonniers. La surpopulation carcérale est très souvent dénoncée par les organisations de défense des droits de l'Homme.